PROCÈS-VERBAL DE LA 39ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, TENUE LE 9 JUIN 2013, À L'HÔTEL & SUITES LE DAUPHIN À DRUMMONDVILLE, DE 9 H à 12 H 40.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En ouverture, Madame Michelle Pelletier, vice-présidente du conseil d'administration, remercie toutes les personnes présentes, leur souhaitant la bienvenue à cette 39^{ème} AGA. Elle présente brièvement les membres du conseil d'administration et le personnel de la FAFMRQ.

2- VÉRIFICATION DU QUORUM

Au moment d'ouvrir l'assemblée, quatorze (14) associations ayant le statut de membre actif sur vingt-huit (28) sont représentées; le quorum de neuf (9) est atteint.

Cette assemblée est composée de vingt-huit (28) personnes déléguées, dont sept (7) membres du conseil d'administration.

Associations présentes et représentant(e)s :

Association des familles monoparentales et recomposées de la Chaudière : Stéphane Mathieu et Sylvie Houle

Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît: Manon Brunet et Carole Girouard

Bonjour Soleil: Isabelle Couture et Gaëtan Vallières

Halte la Ressource : Jeannine Bourget et Marie-Pier Riendeau

Repère: Mohammed Barhone

Carrefour familles monoparentales Charlesbourg: Denise Turcotte

Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval: Alexandre Villeneuve et Paryse Thibault

La Petite Maison de la Miséricorde : Gabrielle De Lorimier et Michelle Pelletier

Parents Uniques des Laurentides: Nancy Désormeaux, Nadine Alarie et Isabelle Sigouin Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe: Andrée Normandeau, Sophie Benoît et Lucie Tétreault

Re-Nou-Vie: Nancy Desnoyers, Jana Tostado de Loizaga et Frédérika Guay

Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie-RAME : Michelle Laliberté et France Lapalme

Sources Vives : Céline Payeur et Manon Bourque

Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler : Danielle Martin

Sont aussi présentes, sans droit de vote :

Mesdames Nicole Lacelle et Brigitte Pouliot.

Les membres du personnel du siège social : Sylvie Lévesque, directrice générale, Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication et Laurence Lagouarde, agente de liaison et de mobilisation.

3- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Michelle Pelletier demande une proposition afin de nommer officiellement une présidente et une secrétaire d'assemblée.

09.06.13.1

Il est proposé par Lucie Tétreault et appuyé par Jeannine Bourget que Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée et que Brigitte Pouliot assure le secrétariat de cette assemblée. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS ET DES OBSERVATRICES

La présidente d'assemblée ne fait pas mention d'observateurs ni d'observatrices lors de cette assemblée.

5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Trois ajouts au point 16 « Questions diverses » sont faits. Il s'agit de :

- 16.1 Réforme de l'assurance-emploi
- 16.2 L'ABC de l'après-séparation
- 16.3 Assurances collectives

09.06.13.2

Il est proposé par Alexandre Villeneuve et appuyé par Andrée Normandeau d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 10 JUIN 2012

La présidente d'assemblée demande si les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle de 2012 ont des modifications à apporter au procès-verbal déposé. Aucune modification n'est apportée à ce procès-verbal.

09.06.13.3

Il est proposé par Isabelle Sigouin et appuyé par Denise Turcotte, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2012 soit adopté tel présenté. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

7- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013

Madame Nicole Lacelle cède la parole à Madame Sylvie Lévesque afin qu'elle nous présente le rapport d'activités.

D'abord Mme Michelle Pelletier, vice-présidente nous fait part des principales activités de la Fédération et en profite pour remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration. De plus, elle tient à souligner et remercier tout particulièrement les membres du conseil qui ont terminé leur mandat : Mmes Danielle Martin, Céline Fortier, Lucie Roch et M. Mohammed Barhone. Une plaque leur est remise en guise de reconnaissance.

Mesdames Lorraine Desjardins, Sylvie Lévesque et Laurence Lagouarde se relaient pour présenter de manière détaillée les six (6) axes du rapport d'activités. Se joint à elles Madame Nancy Desnoyers pour présenter les différents dossiers de la FAFMRQ sous un forme humoristique. Parmi les dossiers présentés, on retrouve notamment l'encadrement juridique des conjoints de fait, les PPP sociaux, les coupures à l'aide sociale et les difficultés inhérentes au recrutement de nouveaux membres pour la Fédération.

09.06.13.4

Il est proposé par Gaëtan Vallières et appuyé par Frédérika Guay que le rapport d'activités 2012-2013 soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2012-2013

Monsieur Alexandre Villeneuve, trésorier, présente les états financiers au 31 mars 2013 et le rapport de l'auditeur indépendant.

09.06.13.5

Il est proposé par Manon Bourque et appuyé par Lucie Tétreault que les états financiers au 31 mars 2013 soient adoptés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR 2013-2014

09.06.13.6

Il est proposé par Sophie Benoît et appuyée par Michelle Laliberté de reconduire le mandat du même auditeur, APSV Société de comptables agréés inc., pour la vérification des états financiers au 31 mars 2014. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

10-PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013-2014

Monsieur Alexandre Villeneuve présente les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013-2014.

11- ADOPTION DES PRIORITÉS 2013-2014

Madame Sylvie Lévesque présente les priorités 2013-2014.

Axe 1 : Défense des droits

Priorité no. 1 : Situation juridique des conjoints de fait (c.f. plan d'action 1.1)

Priorité no. 2 : Développer une vision féministe de la famille (c.f. plan d'action 1.6)

Priorité no. 3 : Lutte à la pauvreté (c.f. plan d'action 1.7)

Priorité no. 4 : Ressources de supervision des droits d'accès (SDA)

Axe 2: Mobilisation et soutien aux membres

Priorité no. 5 : A) Reconnaissance et rehaussement du financement de nos groupes membres et des OCF en général (c.f. plan d'action 2.5)

Priorité no. 5 : B) Comité d'organisation de l'Action nationale du 24 octobre 2013 dans le cadre de la campagne *Je soutiens le communautaire et de la Semaine nationale* de visibilité de l'action communautaire automne

Priorité no. 5 : C) Forum des partenaires Famille (automne 2013)

Priorité no. 6 : Éducation populaire et formation (c.f. plan d'action 2.1)

Priorité no. 7 : Soutien aux membres (c.f. plan d'action 2.2)

Priorité no. 8 : Membership et recrutement (c.f. plan d'action 2.3)

Priorité no. 9 : Révision des règlements généraux (c.f. plan d'action 2.6)

Axe 3 : Recherche participative et activités de partenariats

Priorité no. 10 : Poursuivre la réflexion sur les enjeux socio-économiques de la conciliation famille-travail-études pour les familles monoparentales et recomposées (en collaboration avec d'autres partenaires) (c.f. plan d'action 3.1)

Axe 4: Visibilité et promotion

Priorité no. 11 : Tenue du Colloque provincial sur la monoparentalité et la recomposition en novembre 2014 et célébration du 40^e anniversaire de la FAFMRQ

Axe 5 : PPP Sociaux (Prévention et intervention précoce)

Priorité no. 12 : Comité PPP sociaux ou Comité 3P (c.f. plan d'action 5.1)

Autres priorités en lien avec la conjoncture : Enjeux sociaux et démocratiques et luttes sociales

Priorité no. 13 : Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (dont la FAFMRQ est membre)

Priorité no. 14: Enjeux autour de la *Loi sur le lobbyisme* (impacts pour les organismes communautaires)

09.06.13.7

Il est proposé par Isabelle Sigouin et appuyé par Carole Girouard d'adopter en bloc les priorités 2013 à 2014. La proposition est adoptée à l'unanimité.

12- DISCUSSION SUR LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX AU CHAPITRE DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION ET DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À LA PRÉSIDENCE DE LA CORPORATION (SYLVIE ET MICHELLE PELLETIER)

Mesdames Sylvie Lévesque et Michelle Pelletier nous amènent à réfléchir sur les règlements généraux au chapitre de la procédure d'élection et des critères d'éligibilité à la présidence de la corporation. Rappelons que, dans le cadre du plan d'action 2011-2014,

les membres du conseil avaient le mandat de réviser certains articles des règlements généraux, notamment concernant l'élection et les critères d'éligibilité à la présidence. Toutefois, avant d'effectuer ces changements, les membres du conseil veulent profiter de l'AGA pour permettre une discussion et recueillir les commentaires et points de vue des membres.

Les membres sont invités à s'exprimer et une discussion s'en suit. Suite à cette discussion dont les opinions sont variées, Madame Sylvie Lévesque invite les membres à poursuivre la discussion au sein de leur organisme puisque des propositions de modifications aux règlements généraux seront présentées pour fin d'adoption lors de l'AGA de juin 2014.

13- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection et de deux scrutateurs ou scrutatrices

09.06.13.8

Il est proposé par Lucie Tétreault et appuyé par Carole Girouard que Nicole Lacelle et Brigitte Pouliot soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection ainsi que Lorraine Desjardins et Laurence Lagouarde soient nommées scrutatrices. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

b) Explication des procédures d'élection

Extrait des règlements généraux : Conseil d'administration

Art. 22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de neuf (9) membres dont :

- au moins six (6) membres proviennent du groupe A, incluant la présidence ;
- au moins un (1) membre provient du groupe B.

13.1- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION

À la convocation de l'assemblée générale, il y avait quatre (5) postes à combler au sein du conseil d'administration.

Trois (3) candidatures en règle ont été reçues en date du 9 mai 2013. Il s'agit de :

- 1. Madame Andrée Normandeau de l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe pour le poste de présidente;
- 2. Monsieur Alexandre Villeneuve, du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval;
- 3. Madame Isabelle Couture, de Bonjour Soleil, Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu.
- De ces trois (3) candidatures, toutes sont des membres actifs du groupe A. Aucune candidature du groupe B n'a été reçue.

Madame Andrée Normandeau est donc élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'administration de la FAFMRQ. M^{me} Normandeau se présente et fait un bref discours sur ses motivations et intérêts pour un tel poste.

Monsieur Alexandre Villeneuve et Madame Isabelle Couture sont donc élu(e)s par acclamation.

Il y a ouverture de la période de mise en candidature :

- Madame Nancy Desnoyers propose Madame **Marie-Pier Riendeau**; elle accepte sous réserve de la part de son conseil d'administration.
- Madame Manon Bourque est proposée; elle accepte.
- Madame Manon Brunet est proposée; elle refuse.

14-PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRO 2013-2014

Pour l'année 2013-2014, le conseil d'administration de la FAFMRQ est composé de :

- Andrée Normandeau, Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe à la présidence, (Montérégie);
- Marie-Pier Riendeau, Halte la ressource, (Montréal);
- ➤ Isabelle Couture, Bonjour Soleil (Beloeil);
- ➤ Alexandre Villeneuve, Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval, (Laval);
- Michelle Pelletier, La Petite Maison de la Miséricorde, (Montréal);
- Nancy Désormeaux, Parents Uniques des Laurentides, (Laurentides);
- Nancy Desnoyers, Re-Nou-Vie (Châteauguay);
- Manon Bourque, Sources Vives, (Québec).

15-FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2014-2015

Madame Nancy Desnoyers présente aux personnes déléguées la proposition du conseil d'administration de reconduire la cotisation des membres telle que fixée l'année dernière.

09.06.13.9

Il est proposé par Nancy Desnoyers et appuyé par Gaëtan Vallières que les montants de la cotisation annuelle pour tous les types de membres pour 2013-2014 soient reconduits au montant de l'année 2012-2013, soit : Pour les membres actifs : Groupe A (Toute association locale exclusivement ou majoritairement composée de familles monoparentales et recomposées du Québec) et Groupe B (Tout organisme communautaire (OC) ou organisme communautaire autonome (OCA) local).

- Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 0 \$ et 49,999 \$, une cotisation de 50 \$;
- •Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 50,000 \$ et 99,000 \$, une cotisation de **100 \$**;
- Les organismes ayant un budget global qui se situe : à 100,000 \$ et plus, une cotisation de 150 \$.

Pour les membres associés (Tout organisme à but non lucratif (OBNL), ou association ou regroupement) une cotisation de **150** \$.

Pour les membres individuels une cotisation de 45 \$.

La proposition de la cotisation annuelle est adoptée à l'unanimité.

16-QUESTIONS DIVERSES

16.1 Réforme de l'assurance-emploi

Madame Laurence Lagouarde explique brièvement de quelle façon cette réforme de l'assurance-emploi touche particulièrement les organismes communautaires ainsi que les régions éloignées du Québec.

16.2 L'ABC de l'après-séparation

Madame Michelle Laliberté, du Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie, présente un nouveau document intitulé :« L'ABC de l'après-séparation ». Elle invite les membres à se le procurer au coût de 20 \$ en couleur et 12 \$ en noir et blanc.

16.3 Assurances collectives

Madame Sylvie Lévesque, informe les membres d'un projet de mise en place d'un régime d'assurances collectives pour les groupes communautaires, piloté par la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC). Nos membres ont d'ailleurs reçu un sondage à cet effet afin de connaître leur situation. La FAFMRQ tiendra les membres informés des développements.

Divers documents sont remis aux membres présents pendant l'assemblée.

17-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente demande la levée de l'assemblée puisque tous les points à l'ordre du jour ont été entendus.

09.06.13.10

Il est proposé par Gabrielle De Lorimier et appuyé par Frédérika Guay que l'assemblée soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité. Il est 12h40.